

## Communiqué de presse

Cergy, le 17 septembre 2019

### Les @teliers numériques



**Depuis plusieurs années, l'Assurance Maladie développe, parallèlement à son réseau d'accueil physique, toute une gamme de services en ligne permettant aux assurés d'effectuer la plupart de leurs démarches sans se déplacer.**

Afin de promouvoir cette nouvelle offre auprès du plus large public et lui en faciliter l'accès, l'Assurance Maladie du Val d'Oise a créé « **Les @teliers numériques** », en partenariat avec les communes et les associations du département.

Ces ateliers, gratuits et d'une durée de 2h, s'adressent en priorité aux assurés non familiers avec les outils numériques, aux personnes âgées ou en situation de fragilité sociale par exemple, ainsi qu'à des personnes « relais » (travailleurs sociaux, agents d'accueil).

Accompagnés par un collaborateur de l'Assurance Maladie, les stagiaires sont invités à découvrir le **compte ameli** et les multiples services qu'il propose (consultation des remboursements, téléchargement d'imprimés ou d'attestations, commande de carte Vitale, de la carte européenne, messagerie...), à ouvrir les DMP (dossier médical partagé), à rechercher les coordonnées et les horaires de consultation d'un professionnel de santé et ses horaires de consultation dans l'**annuaire santé**. Et s'ils souffrent d'asthme ou de diabète, ils feront connaissance avec **Sophia**, qui leur proposera un accompagnement et des conseils personnalisés pour les aider à mieux vivre avec leur maladie et à limiter les risques de complications.

Plus de 20 ateliers numériques ont été réalisés dans le Val d'Oise depuis leur commencement en mars 2018.

#### Contacts :

- Nathalie VERGAT ☎ 01 34 22 24 31
- Morgane MORIN ☎ 01 34 22 23 87

📧 [communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr](mailto:communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr)

#### À propos de l'Assurance Maladie du Val d'Oise

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de 93,7% de la population du département, soit plus d'un million d'assurés, et verse chaque année plus de 2,6 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.

#### Assurance Maladie du Val d'Oise

2 rue des Chauffours

95017 Cergy

Site Internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Site internet pour nous contacter : [www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts](http://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts)

☎ 36 46

Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 - 17h30  
(service 0,06 €/min + prix appel)